

of the updated distribution account to MSS for record purposes.

5. Distribution account holders should note that, until they initiate the above procedures, MSS will continue to hold the distribution account signed by them - they will continue to be the distribution account holder of record, and will be responsible for the attractive, expensive, often very compact and portable, equipment for which they have signed.

6. This circular document is cancelled as of December 31, 1991.

une copie signée du compte de distribution à jour pour ses dossiers.

5. Les détenteurs de comptes de distribution doivent noter que, en attendant la mise en oeuvre de ces procédures, le compte de distribution qu'ils ont signé demeurera en possession de MSS. De plus, ils continueront d'être les détenteurs officiels du compte de distribution et, à ce titre, seront responsables du matériel qui s'y trouve consigné - matériel coûteux, de belle apparence, souvent très compact et portatif.

6. La présente circulaire expire le 31 Décembre 1991.

Le Sous-secrétaire d'Etat
aux Affaires extérieures



The Under-Secretary of
State for External Affairs